

Image not found or type unknown



Saisie du compte bancaire pro.

Par **eurapid64**, le **29/04/2011 à 15:50**

Bonjour,rn rnl la caf qui verse l'asf a mon ex epouse veut saisir les sommes dues et a devoir sur le compte de la sarl dont je suis gerant et associe unique. En a-t-elle le droit ??? rnrnrnMERCI

Par **edith1034**, le **29/04/2011 à 16:00**

NON ÉVIDEMMENT CE SERAIT UN ABUS DE BIEN SOCIAL DE la part de la CAFrn rnpour tout savoir sur la SARLrnrn<http://www.fbis.net/SARLINFO.htm>

Par **eurapid64**, le **29/04/2011 à 16:04**

merci beaucoup ça m'enleve un gros poids car la demande de la caf est base sur une fausse declaration de mon ex.rnCordialement